

sont énoncés dans les objectifs du programme de subventions à la recherche :

- a. dans l'ensemble et au fil des années, accorder une place à peu près équivalente à la limitation des armements, au désarmement, à la défense et au règlement des conflits ;
- b. définir une perspective canadienne, si cela est à propos ;
- c. suivre l'optique de l'Institut et aborder notamment des idées et des lignes directrices favorisant le renforcement de la paix et de la sécurité internationales ;

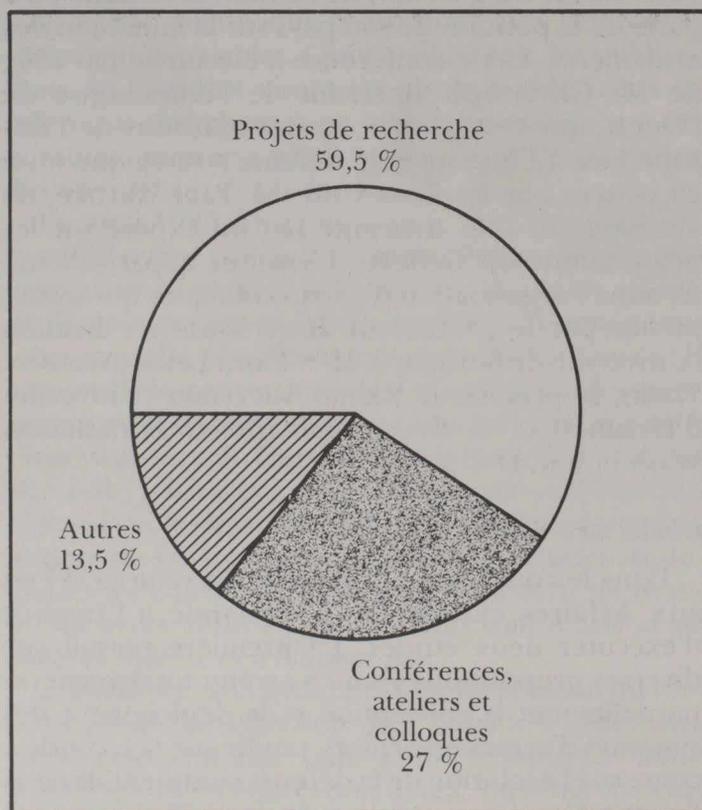
- d. être compatible avec les programmes et les activités de recherche internes envisagés par l'Institut ;
- e. favoriser la coopération entre les organismes de recherche, tant au pays qu'entre le Canada et l'étranger.

Le lecteur trouvera à l'annexe I du présent rapport la liste des subventions accordées.

Le premier diagramme présente une ventilation des subventions par catégorie de projets, et le deuxième, par catégorie de bénéficiaires. (figure 1)

SUBVENTIONS À LA RECHERCHE

Projets



Bénéficiaires

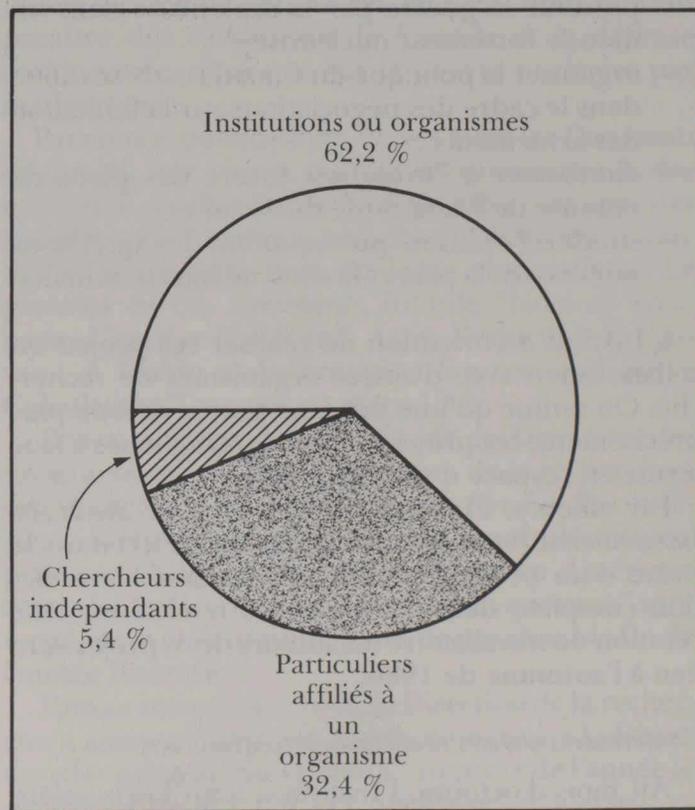


Figure 1